

Nombre de membres

Séance du 24 mai 2018

art. 16 Code Municipal : **35**  
en exercice : **35**

Compte-rendu affiché le 1<sup>er</sup> juin 2018

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mai 2018

qui ont pris part à la  
délibération **35**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour  
de la séance : 35

Président : Mme Véronique SARSELLI

Secrétaire : M. Thibaut ASTIER

Secrétaire auxiliaire : M. ROIRE, Directeur Général  
des Services

**OBJET**

**23**

**Conservatoire de Musique  
et de Danse – tarifs 2018-2019**

Membres présents : MM. SARSELLI, BAZAILLE, GILLET, GIORDANO, AKNIN (à partir du rapport n° 2), MOUSSA, BARRELLON, BOIRON, BAVOZET, GOUBET, VINCENS-BOUGUEREAU, LOCTIN, NOUHËN, CAUCHE, DUMOND, PATTEIN, FUSARI (à partir du rapport n° 9, pouvoir à Mme MOUSSA jusqu'au rapport n° 8), ASTRE, RODRIGUEZ, VILLARET, GRÉLARD, ALLES, ASTIER, VALENTINO, COATIVY, TULOUP, LATHUILIÈRE, PONTVIANNE, PERNOLLET, VERDIER, REPLUMAZ,

Membres excusés : MM. MOMIN (pouvoir à Mme NOUHËN), ELEFATHERATOS (pouvoir à M. TULOUP), ISAAC-SIBILLE (pouvoir à Mme LATHUILIÈRE), CAMINALE (pouvoir à M. PONTVIANNE).

Mme BOIRON, Adjointe au Maire, rappelle que depuis 2015 la structure tarifaire des activités du Conservatoire de Musique et de Danse est basée sur 8 formules tarifaires et 10 tranches de quotient familial.

Pour l'année scolaire 2018-2019, il est proposé au conseil municipal d'approuver une augmentation de 2 % des tarifs (arrondis) des activités du Conservatoire de Musique et de Danse.

		Fidésiens										Extérieurs
		Tarifs en fonction du quotient familial										
		Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6	Tranche 7	Tranche 8	Tranche 9	Tranche 10	
		<200€	De 201 à 400€	De 401 à 550 €	De 551 à 700 €	De 701 à 850 €	De 851 à 1000 €	De 1001 à 1150 €	De 1151 à 1500 €	De 1501 à 2000 €	>2000 €	
I	Eveil (Musique ou Danse)	15,60 €	31,20 €	64,20 €	94,50 €	109,50 €	127,50 €	144 €	159 €	168 €	180 €	210 €
II	Initiation Danse – FM seule	21,60 €	43,20 €	88,50 €	135 €	156 €	177 €	198 €	223,50€	232,50 €	258 €	288 €
III	Atelier voix – Atelier Danse (2 <sup>ème</sup> cycle)	31,20 €	62,40 €	126 €	189 €	220,50 €	252 €	285 €	318 €	324 €	366 €	384 €
IV	Danse cycle 1 – Atelier découverte – A'croche	36,90 €	73,80 €	150 €	222 €	258 €	297 €	333 €	372 €	390 €	426 €	444 €
V	Musique (Instrument – FM – pratique collective)	56,70 €	113,40 €	228 €	342 €	399 €	456 €	516 €	573 €	600 €	660 €	744 €
VI	Instrument seul (Instrument – pratique collective)	48,90 €	97,80 €	199 €	295,50 €	342 €	396 €	444 €	492 €	519 €	570 €	612 €
VII	Ensembles (Musique Actuelle - Musique de chambre - Musique du monde...)	57 €	57,00 €	114 €	114 €	114 €	114 €	114 €	114 €	114 €	114 €	114 €
VIII	Orchestres – Chœurs	52,50 €	52,50 €	52,50 €	52,50 €	52,50 €	52,50 €	52,50 €	52,50 €	52,50 €	52,50 €	52,50 €
Ajuster les colonnes du tableau		15,60 €	31,20 €	63 €	93 €	111 €	126 €	141 €	156 €	156 €	156 €	156 €

Un droit d'inscription de 17€ est demandé aux familles.

Un mécanisme de réductions tarifaires est mis en place suivant le principe suivant :

Réduction de 5 % pour 2 personnes de la même famille, ou 10 % pour 3 personnes et plus (sur les tarifs de I à VI) ; Réduction de 10 % lorsqu'un élève est inscrit à plusieurs activités (plusieurs lignes tarifaires).

Les élèves inscrits dans le cadre du partenariat entre les écoles du réseau SOL sont facturés à l'école d'origine du montant de la tranche 6 correspondant à leur discipline.

Les tarifs pour les non-fidésiens ne prennent pas en compte le quotient familial sauf pour les élèves s'inscrivant ou ayant suivi le cursus CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique).

Le conseil municipal est appelé à :

- approuver les tarifs du Conservatoire de Musique et de Danse.

Appelé à se prononcer,

le conseil municipal, à la majorité (3 abstentions, 1 voix contre),

APPROUVE les tarifs du Conservatoire de Musique et de Danse tel qu'indiqué ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,  
Le Maire,

Véronique SARSELLI